***Syndicat des Hospitaliers de Dieppe***

 **Poste 7594.** **cgt@ch-dieppe.fr**

 *Pour vos revendications. Indépendant de la Direction.*

***Compte-rendu rencontre Covid à la Direction, mardi 21 avril 2020.***

***Equipements et protections.***

La Direction indique que les stocks disponibles (masques chirurgicaux, FFP2, lunettes, charlottes, sur-chaussures, gants, crocs…) sont conséquents au CH Dieppe.

Il reste une difficulté pour disposer de sur-blouses ou de combinaisons jetables.

La Direction confirme que les services qui ne souhaitent pas utiliser les blouses-sac poubelles disposeront d’autres équipements jetables.

***Tests.***

La CGT a demandé, pour la 10ème fois que les personnels soient testés, à commencer par les collègues des services prenant en charge le Covid, et ceux ayant côtoyé une personne infectée. La Direction nous répond que cela n’est pas possible actuellement en raison des décisions ministérielles.

**Nous dénonçons ces décisions ministérielles :**

Quand il y a eu infection à bord du porte avion Charles de Gaulle, les 1742 marins ont été testés systématiquement.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a entrepris des tests systématiques dans ses EHPAD : cela révèle que 24% des résidents sont infectés et 9% des soignants. Pourquoi cela est refusé sur Dieppe ? En 20 jours on est passé de 1 infecté à l’EHPAD Bonvoisin à 6 salariés et 21 résidents infectés dont 2 décès.

***Prime annoncée en rapport avec le Covid.***

Nos questions sont restées sans réponse, en raison du flou des annonces du Ministère.

Monsieur Estève précise que Monsieur Autret, directeur général, viendra à la réunion du Mardi 28 avril pour essayer de répondre à nos questions.

La CGT défend que la prime de 1500€ soit attribuée aux agents de tous les services et différents grades, de manière égalitaire, y compris bien sûr pour le Château. Toutes les fonctions sont indispensables dans l’Hôpital. Il serait inimaginable pour la CGT que les contractuels et les élèves infirmières ne touchent pas la prime.

Nous avons obtenu confirmation que les heures supplémentaires seront bien majorées de 50%.

***EHPAD Bonvoisin.***

En lien avec nos collègues de cet EHPAD privé, nous nous heurtons à la décision ministérielle qui refuse l’accueil des résidents pour des soins à l’Hôpital, sauf en état « critique ». Cette politique a déjà conduit à 8104 décès nationalement dans les EHPAD et à des dizaines de milliers de résidents infectés. Pour la journée du 22 avril, le Directeur de la Santé annonçait 208 nouveaux décès en EHPAD.

***Pétition en ligne, en direction de la population.***

Après avoir réuni 340 signatures d’hospitaliers sur une pétition FO et CGT, nous lançons une pétition en ligne en direction de la population : « des masques – des tests – des soins pour nos anciens »

[**http://chng.it/6c8CKq7xMh**](http://chng.it/6c8CKq7xMh) **Signez, partagez, faites signer.**